

> Développeurs de logiciels – Pharmacie

## Modifications du Programme d'accès en pharmacies communautaires à certains traitements médicamenteux contre la COVID-19

Le **20 décembre 2023**, des modifications sont apportées au Programme d'accès en pharmacies communautaires à certains traitements médicamenteux contre la COVID-19.

- Les critères d'admissibilité du **Paxlovid<sup>MC</sup>** sont modifiés de même que les codes d'intervention.
- Le médicament **Evusheld<sup>MC</sup>** (tixagévimab et cilgavimab) ainsi que les fournitures nécessaires à son administration (codes de facturation 2526271 et 99113978) sont retirés du Programme et ne seront plus remboursés à partir du 20 décembre 2023.

### Nouveaux codes d'intervention pour le Paxlovid<sup>MC</sup>

Nous avons créé les nouveaux codes d'intervention ou d'exception ZV, ZW, ZX, ZY, ZZ correspondant aux situations cliniques. Ces codes seront en place le **20 décembre 2023**.

L'environnement partenaire sera disponible pour vos essais le **19 décembre 2023**. Pour tout renseignement supplémentaire à ce sujet, vous pouvez transmettre vos questions ou commentaires à [Support\\_CIP-Pilotage.CIP@ramq.gouv.qc.ca](mailto:Support_CIP-Pilotage.CIP@ramq.gouv.qc.ca)

Codes	Situations cliniques
ZV	Un <b>adulte avec une immunosuppression sévère</b>
ZW	Un <b>adulte de 60 ans et plus</b> , après évaluation du risque individuel tenant compte de l'âge, de l'immunité et du nombre de maladies ou de conditions concomitantes qui augmentent le niveau de risque de complications de la COVID-19
ZX	Un <b>adulte de moins de 60 ans</b> avec au moins une maladie ou condition concomitante qui augmentent le niveau de risque de complications de la COVID-19 et après évaluation du risque individuel tenant compte de l'âge, de l'immunité et du nombre de comorbidités
ZY	Une <b>personne enceinte</b> , après une évaluation du risque individuel tenant compte de l'âge, de l'immunité, de l'âge gestationnel et du nombre de maladies ou de conditions concomitantes qui augmentent le niveau de risque de complications de la COVID-19
ZZ	Une <b>personne de moins de 18 ans</b> avec au moins une maladie ou condition concomitante qui augmentent le niveau de risque de complications de la COVID-19, après une évaluation du risque individuel tenant compte de l'âge, de l'immunité et du nombre de comorbidités

## Fin des codes d'intervention AT, AV, AW, AX, AY et AZ et du type de service C pour le code de service CV

Nous avons mis fin au 19 décembre 2023 :

- aux codes d'intervention AV, AW, AX, AY et AZ;
- au code d'intervention AT : Prophylaxie préexposition (Evusheld);
- au type de service C : Anticorps monoclonaux (Evusheld) associé au code de service CV.

À partir du 20 décembre 2023, ces codes ne doivent plus être transmis par le pharmacien avec la demande de paiement.